Ecole Keramporiel ec.0290365P@acrennes.fr 02 98 50 86 57



Demande de sortie pendant le temps scolaire Année scolaire 2025/2026

Les **sorties individuelles** d'élèves pendant **le temps scolaire**, pour recevoir en d'autres lieux des soins médicaux spécialisés ou des enseignements adaptés, ne peuvent être autorisés par le directeur d'école que sous réserve de **la présence d'un accompagnateur, parent ou personne présentée par la famille**, selon des dispositions préalablement établies. Dans tous les cas, **l'élève est remis par l'enseignant à l'accompagnateur** au retour, ce dernier **le raccompagne dans sa classe**. (Circulaire.97-178 du 18 septembre 1997).

dernier le raccompagne dans sa classe. (Circulaire.97-176 du 16 septembre 1997).	
Caractéristiques de la sortie	
Destination	
Période	□ tout au long de l'année
	□ du/202 au//202
Jour de la semaine	
Heure de départ de l'école	
Heure de retour prévue à l'école	
Personne ou organisme accompagnateur	
Moyen de transport	
Demande d'autorisation de sortie d'élève pendant le temps scolaire	
Je soussigné(e) s	ollicite l'autorisation de sortie de mon
enfant dans le cadre des modalités définies ci-dessus.	
Signature des parents	Avis du Directeur

A..... le.....